



Nous avons lu...

L'opinion des sondages est « une construction contestable »

Peut-on croire les enquêtes d'opinion ? » Telle est la question posée par Louis Maurin et Philippe Frémeaux dans *Alternatives économiques* n° 214 de mai 2003 (dossier : « La France est-elle de droite ? »). Si l'on suit la logique régulièrement développée par *La Lettre du CEAS* ou *CEAS-point-com*, les enquêtes d'opinion sont plus crédibles quand le questionnaire est techniquement irréprochable.

Indépendamment de cet aspect de la question, Louis Maurin et Philippe Frémeaux reconnaissent que les enquêtes d'opinion peuvent présenter de l'intérêt, par exemple quand elles sont répétées dans le temps et qu'elles permettent ainsi de dégager des évolutions.

Mais d'une façon générale, les deux journalistes sont très critiques concernant les enquêtes d'opinion, et pas seulement « pour leur imprécision et leurs résultats incertains, notamment en matière électorale ». Leur critique est plus fondamentale. Et de citer Pierre Bourdieu : « L'opinion publique n'existe pas, sous la forme en tout cas que lui prêtent ceux qui ont intérêt à affirmer son existence »⁽¹⁾.

Ainsi, l'opinion, telle qu'elle ressort des sondages, est « toujours une construction contestable, assurent Louis Maurin et Philippe Frémeaux. Le choix des sujets comme la forme des questions influencent les réponses, déterminées en même temps par la conjoncture du moment. Les sondés sont conduits à se positionner sur des problématiques qui ne sont pas les leurs et sans être « en situation ». En outre, la réponse ne coûte rien, et il faut faire bonne figure face au sondeur »...

De plus, poursuivent les deux journalistes, « une partie de l'opinion ne répond pas aux sondages ». Ils expliquent que si l'on cherche à comprendre les valeurs de l'ensemble de la population, on peut difficilement se passer des personnes qui... refusent de faire connaître leurs valeurs !

Une démocratie d'opinion

Mais les critiques que l'on fait aux sondages, ne peut-on pas non plus les adresser à la démocratie directe, notamment quand elle prend la forme du référendum ? « Est-il bien sérieux, s'interrogent Louis Maurin et Philippe Frémeaux, de demander à la population de trancher une question complexe alors qu'elle n'en maîtrise pas les enjeux ? »

La démocratie moderne a pris une forme représentative. D'une part, on ne peut plus, physiquement, réunir tout le peuple sur l'agora afin de décider des affaires communes. D'autre part, les pères fondateurs de la République ont considéré que les affaires publiques doivent être gérées par des personnes qualifiées. Le peuple se contente alors d'arbitrer entre les visions concurrentes du bien public proposées par les différents partis.

Les deux journalistes expliquent que l'actuel recul de la démocratie représentative, au profit d'une démocratie d'opinion, résulte d'évolutions complexes. Ils évoquent par exemple l'élévation du niveau culturel ou la place croissante de la télévision. Ils concluent que la multiplication des sondages est « à la fois un vecteur et un symptôme de cette évolution »... Au demeurant, pensons-nous au CEAS, la démocratie d'opinion n'est pas la démocratie participative : il y a là une voie intermédiaire à explorer.

⁽¹⁾ – *Questions de sociologie*, éd. de Minuit, 1984.



Avis de recherche

Collectivités locales et subventions

Lors de l'assemblée générale du CEAS, le débat a glissé à un moment sur les relations entre les associations et les collectivités locales, en particulier à travers l'attribution des subventions. Un adhérent nous a écrit pour prolonger le débat : « *Il y a une vraie prise de conscience citoyenne à réveiller auprès des associations* ». De fait, on a tous entendu dire : « *Je connais le maire ou tel adjoint, je vais lui demander qu'il rallonge notre subvention* ». Est-ce tolérable ?

Nous souhaiterions aller plus loin et traiter cette question à travers la *Lettre du CEAS*. Avez-vous connaissance de collectivités locales qui ont mis en place un système innovant concernant l'attribution des subventions aux associations ? Nous pourrions les présenter... Vous-mêmes, souhaitez-vous partager quelques idées sur cette question ? N'hésitez pas à nous écrire...

Tel notre adhérent qui suggère que dans chaque commune existe une commission extra-municipale qui réunisse toutes les associations. Une de ses tâches « *serait d'évoquer ensemble leurs demandes de subvention. Si elles se connaissaient mieux, certaines seraient peut-être plus humbles dans leur demande et une solidarité vraie naîtrait peut-être avec un parrainage spontané vers les nouvelles associations, notamment celles suscitées par les jeunes* »...



Aide à domicile

Les secrets d'Ernest

Un Mayennais est à la une du *Lien*, le mensuel des associations d'Aide à domicile en milieu rural (n° 609 de mai 2003). Ce n'est pas tous les jours qu'un Mayennais est en première page d'un bulletin, d'une revue ou d'un journal national ! L'ADMR rend ainsi hommage à un utilisateur de ses services depuis plus de vingt ans :

Ernest Cottereau, de Fontaine-Daniel, ancien jardinier, fils de bûcheron et de tisseuse, né en avril 1901.

Eh oui, Ernest Cottereau a bien un peu plus de 102 ans. Dans les deux pages que le *Lien* lui consacre, on apprend qu'il vit toujours à son domicile et qu'il continue à entretenir son jardin. D'ailleurs, il utilise le service d'aide à domicile, mais seulement deux heures par semaine pour s'occuper du repassage et de l'entretien de la maison.

L'article est une bonne illustration de l'augmentation de l'espérance de vie, y compris en bonne santé ; il montre aussi la qualité de vie au domicile quand toutes les conditions sont réunies (l'envie de vivre, la santé, la famille proche, des services d'aide à domicile)... Les « secrets de vie » d'Ernest Cottereau, que nous livre le *Lien*, sont tout simplement réconfortants.



Nous avons reçu

Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), *INSEE Première* (4 p.).

- « La fécondité des étrangères en France : une stabilisation entre 1990 et 1999 », n° 898 de mai 2003.
- « Les comptes financiers de la Nation en 2002 – Taux d'endettement en baisse pour les entreprises, en hausse pour les ménages », n° 899 de mai 2003.

Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats*.

- « L'activité des établissements de santé en 2001 en hospitalisation complète et partielle », n° 238 de mai 2003 (11 p.).
- « Les bénéficiaires de la CMU au 31 décembre 2002 », n° 239 de mai 2003 (4 p.).
- « Les dépenses de médicaments remboursables en 2002 », n° 240 de mai 2003 (8 p.).

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), *Consommation et modes de vie* (4 p.).

- « Les relations entre les générations : de la contrainte au plaisir ? », n° 164 de mai 2003.

La pensée hebdomadaire

À force d'être juste,
on est souvent coupable (Corneille)